

**DEPARTEMENT
DE LA MARNE**

**ARRONDISSEMENT
DE CHALONS EN
CHAMPAGNE**

**CANTON DE
CHALONS - 3**

**COMMUNE DE
CHEPY**

Envoyé en préfecture le 18/11/2022

Reçu en préfecture le 18/11/2022

Affiché le

ID : 051-215101395-20221115-1500-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 NOVEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, quinze novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique ordinaire à la Mairie de Chepy sous la Présidence de Monsieur ROUSSINET Jérôme, maire

Date de convocation :

08 novembre 2022

Étaient présents Mesdames, Messieurs :

MENISSIER Martine, VILLÉ Gérard, DUROST Raphaël, ROBERT Pascal, CASERT Catherine, MAILLARD Dany, GIOVANNI Philippe, SOURDET Joëlle, DIOUY Béatrice, RENAULT Sylvaine.

Formant la majorité des membres en exercice.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

A été élue secrétaire : Madame MENISSIER Martine.

Monsieur le Maire expose la nécessité urgente de procéder à la réparation du chéneau endommagé de la « salle Roger ROBERT ».

Un devis a été établi par DRC pour un montant de 1 106.00€ TTC.

Vu le caractère urgent de cette réparation, les membres du Conseil Municipal **ACCEPTENT A L'UNANIMITE** le devis présenté par Monsieur le Maire.

Objet :

Devis sur travaux

**Réparation du chéneau
fuyant de la « Salle
Roger ROBERT »**

Extrait certifié conforme,
Fait à Chepy, le 18 novembre 2022.

Le Maire,

J. ROUSSINET

